

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

Madame RENDU, Présidente, ouvre la séance à 14 h 15. Elle indique que **51 personnes** sont présentes et que **95 pouvoirs** ont été répartis, soit 146 votes. Le quorum est donc atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire : 20 % des 332 adhérents (soit 66 voix).

Elle rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Accueil de la Présidente.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 novembre 2024.
- Rapport moral et rapport d'activités de la saison 2024-2025.
- Rapport financier : bilan et compte de résultat de l'exercice 2025 (1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025).
- Projet d'actions et budget prévisionnel de la saison 2025-2026.
- Perspectives pour la saison 2025-2026.
- Election de la Trésorière.
- Questions diverses.

I – Accueil de la Présidente

Madame RENDU remercie les adhérents qui se sont mobilisés lors de cette Assemblée Générale. Pour les dirigeantes bénévoles de la Gym Volontaire de Bois-Guillaume, il est essentiel de rendre compte du travail accompli, répondre aux questions, entendre les attentes des adhérents et soumettre au vote le programme d'activités et le budget annuel.

Elle remercie pour leur présence Madame Patricia RENAULT, Adjointe au Maire de Bois-Guillaume, chargée de la Jeunesse et des Sports, notre interlocutrice à la Mairie et Monsieur Julien BREMAUD, convié cette année en tant que Président du Comité départemental EPGV de Seine-Maritime.

Elle souligne la qualité professionnelle des trois éducateurs sportifs qui assurent les cours, Julien, Mido et Nathalie, qui s'est excusée.

Madame RENDU profite de l'occasion pour remercier chaleureusement ses collègues dirigeantes, qui accomplissent avec dévouement et bonne humeur les tâches nécessaires au bon fonctionnement du club.

Les adhérents sont invités à élire, à bulletins secrets, une nouvelle Trésorière, dont le mandat courra jusqu'à novembre 2028 puisque l'élection de tous les membres du Comité directeur donne lieu à renouvellement à l'occasion des Olympiades d'été. Une fois élue, Valérie LAMISSE-BELIERE succédera à Christine VERHAEGHE-BRETON, qui a commencé à lui transmettre toutes les informations nécessaires à sa prise de poste.

Madame RENDU cède la parole à Madame RENAULT, qui ne pourra pas rester longtemps car elle doit rejoindre une autre Assemblée Générale.

Madame RENAULT remercie chaleureusement les bénévoles qui s'impliquent, chaque année, dans le Semi-Marathon : l'édition 2025 a réuni 1 500 coureurs. Elle annonce l'organisation de deux randonnées (l'une de 11 kms, l'autre de 7 kms), dans le cadre du Téléthon, le dimanche 7 décembre.

Après avoir reçu le label « Terre de Jeux » en 2024, la Ville de Bois-Guillaume vient de se voir décerner le label national « Ville Active et Sportive ». Ce label récompense les politiques des communes en faveur du développement de l'activité physique et sportive. Il met en lumière leur engagement volontariste, ainsi que l'énergie déployée par les élus en charge du sport, leurs équipes et les acteurs du sport sur le terrain.

La Ville de Bois-Guillaume assure l'entretien et la rénovation des équipements sportifs, apporte des subventions à un certain nombre d'associations, sans compter les actions menées en direct : les Olympiades du Sport, le Pass activités pour les jeunes de 6 à 14 ans, la course cycliste « La Conquérante ».

Avant le départ de Madame RENAULT, des adhérents lui font part de quelques doléances et sollicitations :

- gros souci de stationnement à proximité du Gymnase du Mont Fortin depuis la nouvelle ligne jaune, en particulier lorsque deux cours de Gym et/ou un cours de Pilates et un cours de Gym se suivent (*).
- accéder aux toilettes situé sur le palier de la salle du Mont Fortin,
- défaut d'éclairage près de la porte d'entrée suscitant un sentiment d'insécurité,
- besoin d'un râtelier à vélos supplémentaire. De nombreux adhérents viennent à leur cours en vélo.

(*) Une adhérente précise que c'est à la demande des habitants de la rue Robert Pinchon que cette interdiction de stationner a été décidée, pour des raisons de sécurité.

Madame RENDU donne la parole à Monsieur Julien BREMAUD, Président du Comité départemental EPGV de Seine-Maritime.

Monsieur BREMAUD rappelle les missions du Comité départemental : faciliter les relations entre les clubs et les animateurs, apporter aux clubs affiliés une aide administrative et technique. Sur le coût de la licence (30 €), la part qui revient au CODEP atteint 5 €. De son côté, le Comité régional intervient dans la formation initiale et continue des éducateurs sportifs et organise aussi des stages pour les dirigeants bénévoles.

II - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2024

Sans remarque particulière, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

III – Rapport moral et Rapport d'activités de la saison 2024-2025

a) Rapport moral de la saison 2024-2025

Avec plus de **330 adhérents** en octobre 2025, la Section de Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume a nettement dépassé les chiffres d'avant COVID. Ce n'est pas une « petite association ». Pour atteindre ce résultat, nous avons agi sur l'offre d'activités, passée en trois ans de **9 cours à 13 cours par semaine**. Cela n'aurait pas été possible si nous n'avions pas obtenu de la Ville de Bois-Guillaume la mise à disposition d'autres lieux de pratique (désormais 3 cours sont proposés Salle Schuman).

L'année 2024-2025 aura été principalement consacrée à la **stabilisation du projet associatif** :

- après la reconduction de l'équipe des dirigeantes pour la période 2024-2028, **recherche d'une Trésorière** pour succéder à Christine VERHAEGHE-BRETON ;
- **maintien** des cours proposés, quitte à effectuer certains ajustements (changements de lieux et d'horaires) ;
- **poursuite** des acquisitions de matériels, pour le club et pour les adhérents.
- **diversification** de l'offre d'activités pour nos adhérents : formation aux gestes de premiers secours, stage de printemps ;
- **concrétisation** des efforts de communication : mise en ligne d'un site Internet attractif et rédaction d'un article consacré à l'association dans le magazine municipal.

1 - Une équipe mobilisée pour un second mandat :

L'équipe s'est employée à **recruter un ou une Trésorière** pour succéder à Christine VERHAEGHE-BRETON. Trois appels à candidatures successifs ont été lancés auprès de nos adhérents en mars, en avril et enfin en octobre 2025, débouchant sur la candidature de Valérie LAMISSE-BELIERE, à notre grand soulagement.

Depuis la précédente Assemblée Générale et conformément à nos statuts, l'association a tenu 2 réunions de Bureau (27 février et 20 octobre 2025) et 2 réunions du Comité directeur (26 mai et 17 novembre 2025).

L'équipe des dirigeantes a pris une part active au travail interne : contrôle des présents en janvier, préparation du pot de fin de saison, nettoyage et rangement du matériel en août, tenue du stand à la Fête de la Ville et des associations, permanences d'inscription 2025, enregistrement des adhésions, puis commande des licences, etc.

2 - Maintien des cours proposés, avec quelques ajustements :

L'année 2024-2025 a connu beaucoup moins d'innovations que l'année précédente : après l'ouverture de 3 nouveaux cours en septembre 2023 (Gym douce, Pilates et Marche nordique), un seul cours a été créé à la rentrée 2024, le 4^{ème} cours de Pilates proposé le jeudi à 18h. Conformément au programme prévisionnel d'activité, l'association n'a pas ouvert de nouveau cours à la rentrée 2025.

L'équipe s'est efforcée en revanche d'évaluer et d'ajuster le programme d'activités. Face à l'érosion du nombre d'inscrits en Marche nordique, nous avons choisi de ne pas arrêter l'activité, mais de changer de jour, après consultation des participants. De même, les problèmes de réelle disponibilité de la salle d'animation de l'EHPAD Villa Saint Do nous ont décidées à demander le rapatriement dans une salle municipale du cours de Pilates du jeudi soir.

3 - Une priorité du club : renforcer le lien avec les adhérents :

L'équipe des dirigeantes tient à **faire vivre le lien avec les adhérents** de l'association. Pour cela, nous vous adressons des messages, pour vous informer des événements de l'association ou pour vous signaler des animations proposées par la Ville. La Présidente et la Secrétaire s'efforcent de répondre à vos messages avec réactivité. Christine SERVAIS, Secrétaire de la Gym Volontaire, passe très fréquemment dans vos cours et elle connaît désormais beaucoup d'entre vous.

Cet objectif a donné lieu la saison dernière à plusieurs initiatives, qui seront détaillées dans le rapport d'activités. En février, sensibilisation aux gestes de premier secours, en partenariat avec l'assureur Groupama. En avril, un stage consacré à l'équilibre.

Enfin pour la troisième année, l'association a procédé à des commandes groupées de matériel sportif destiné aux adhérents. Dans ce cas, les frais de port sont pris en charge par la Section de Gymnastique.

4 – Rajeunir l'image du club et être plus visible :

Sur le front de la **communication**, le site Internet sur lequel les dirigeantes travaillaient depuis 2024 a été mis en ligne fin janvier 2025. Le site Internet de la Gym Volontaire de Bois-Guillaume, n'est pas seulement une vitrine pour faire connaître l'association et ses activités. Nous l'avons pensé comme un service offert à tous nos adhérents, présentant des informations claires et des documents utiles.

Encouragée par Madame l'Adjointe du Maire chargée du sport, la Présidente a rencontré la Chargée de communication de la Ville et proposé un **article sur l'association** publié dans le Mag de Bois-Guillaume.

Le site Internet et l'article paru dans le magazine municipal ont contribué à faire venir de nouveaux adhérents.

5 - Participation aux instances fédérales et départementales :

La Présidente n'avait pu assister à l'Assemblée Générale du Comité départemental EPGV qui se tenait à Bihorel le **30 novembre 2024**, en même temps que celle de l'association. En revanche, nous avons veillé à ce que les dates ne se chevauchent pas à nouveau en 2025.

La Présidente s'est rendue le 15 novembre dernier à l'Assemblée générale du Comité départemental EPGV à la Bouille. Lors de cette AG, elle s'est portée candidate et siégera en tant qu'élue au CODIR de ce Comité départemental.

6 - Gestion du personnel :

La Présidente a organisé en décembre 2024 les entretiens professionnels des trois salariés. Conformément à la décision du Bureau, une **revalorisation des salaires** de 2,5% a été proposée aux éducateurs sportifs et mise en place à compter de janvier 2025.

Le club de Bois-Guillaume a accepté de participer au financement de la formation permanente de Julien BREMAUD inscrit à « Pilates Fondamental » à la rentrée 2025.

7 – Partenariat et ancrage territorial :

Comme les années précédentes l'association a relayé les événements sportifs initiés par la Ville de Bois-Guillaume : Olympiades des écoles en juin, Semi-Marathon et 10 km de Bois-Guillaume en octobre 2025. La Présidente a assisté aux Vœux du Maire de Bois-Guillaume et à l'inauguration des espaces créés « Cœur de Ville ».

Au vu de certaines difficultés dans l'accueil du cours de Pilates à l'EHPAD Villa Saint Do, le Bureau a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de la convention signée en 2024 avec KORIAN et de solliciter auprès de la Ville une salle municipale pour y rapatrier ce cours. A défaut d'obtenir la Salle Schuman le jeudi à 18h, nous avons accepté le créneau proposé, le mardi après-midi de 16h à 17h.

La Ville a répondu également de façon favorable à la demande de l'association et a mis à sa disposition la Salle Schuman pendant les vacances de Printemps pour y organiser le stage « Améliorer son équilibre ».

8- Pilotage du club :

L'association avait perçu en novembre 2024 le solde de la subvention « Tremplin Sport » après avoir fourni des justificatifs détaillés. Pour l'année 2025, La Présidente a **sollicité une seule subvention** auprès du Département au titre de l'**« Aide au Sport »**, subvention qui a été accordée et mandatée au printemps.

La saison 2024-2025 aura vu **la poursuite de l'acquisition de matériels sportifs pour le club**. Après l'acquisition de fit sticks et de disques glisseurs, nous avons acheté auprès de GEVEDIT des matériels plus basiques, comme des élastibands ou des tapis pour remplacer ceux qui étaient trop usés. Pour répondre à la demande des éducateurs sportifs, nous avons aussi acquis avant l'été 2 grosses ballons et une pompe de gonflage et 40 cercles de Pilates en novembre.

a) Rapport d'activités de janvier à novembre 2025

Madame SERVAIS, Secrétaire, présente le rapport d'activités pour la période de janvier à novembre 2025.

- a) **Le Pointage des adhérents** a eu lieu au cours de la semaine du 20 au 24 janvier 2025. La fréquentation des différents cours est voisine de celle de janvier 2024, très peu d'adhérents permutent leurs horaires sans prévenir. Le temps exécrable de janvier n'a pas favorisé la Marche nordique.
- b) **Le site Internet** : Lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2024, nous vous avions annoncé que l'association serait dotée d'un site en ligne et opérationnel le premier trimestre 2025. Le 27 janvier 2025, le site était en ligne. Les adhérents ont apprécié sa simplicité d'utilisation, sa clarté. Les dossiers d'inscription pour la saison 2025-2026 ont pu être téléchargés dès le 7 juillet.
- c) Organisée par Groupama, **la formation « Les gestes qui sauvent »** a remporté un vif succès auprès des adhérents. Cette formation d'une durée de 2 heures a permis à chacun d'apprendre la façon d'agir en cas d'accident : alerte des secours, pose d'un garrot en cas d'hémorragie, massage cardiaque, position latérale de sécurité (PLS)... Une première séance a eu lieu le vendredi 7 février 2025, en deux sessions limitées à 15 personnes. L'emploi du temps des 2 éducatrices sportives leur a permis d'y assister. Une autre séance a été proposée aux adhérents, inscrits sur liste d'attente, le vendredi 20 juillet 2025.
- d) **Le stage de printemps intitulé « Améliorer son équilibre »** s'est déroulé les 7 et 8 avril après-midi, les 10 et 11 avril matin. Ouvert à tous les adhérents de l'association, ce mini-stage a été limité à 20 personnes qui devaient s'engager à suivre les 4 séances d'une durée d'une heure de manière à construire une progression pédagogique. Les participants se sont déclarés ravis de ce programme qui répondait à leurs attentes.
- e) Nous nous efforçons de susciter des interactions entre les adhérents. C'est dans cet esprit que nous avons renouvelé, le 24 juin, **le pot de fin de saison**. Il a rassemblé plus de 80 personnes.
- f) **Le matériel sportif** a été nettoyé le vendredi 22 août par 4 bénévoles de la Section de Gym. Un rappel : en cas d'utilisation d'un tapis appartenant à l'association, il est nécessaire, par mesure d'hygiène, d'y poser une serviette. De même, **il vous revient de ranger soigneusement le matériel que vous avez utilisé... »** et de **vérifier**, avant de quitter les vestiaires, que vous n'avez pas oublié de vêtements, chaussures, gourdes... ». Les nouveaux tapis sont plus épais et moins faciles à rouler, avec un effort, on y parvient.

RETOUR SUR LA CAMPAGNE D'ADHESION 2025-2026

Le cours de Pilates du jeudi à 18h l'EHPAD Villa St-Do a été transféré le mardi de 16h10 à 17h10 à la Salle Robert Schuman, horaire qui pénalisait les personnes encore en activité. Dans un mail du 10 juillet, nous avons demandé aux adhérents du cours de Pilates du lundi s'ils avaient la possibilité de rejoindre le cours du mardi à 16 h 10. Un grand merci aux 7 personnes qui ont accepté de passer à ce nouveau cours du mardi.

Les chiffres du tableau de bord des adhésions sont en forte progression :

- **332** adhérents contre 312 pour la saison 2024-2025,
- **443** cours dispensés contre **423** la saison 2024-2025,

Nous accueillons encore **68** nouveaux adhérents contre 72 la saison précédente.

Les dossiers ont été adressés le 3 juillet pour un retour le 27 juillet 2025, délai de rigueur. Bravo aux 242 personnes qui nous ont fait parvenir leur dossier pour cette date. Un rappel a été envoyé, le 6 août, aux 70 personnes qui n'ont pas répondu. Toutes les personnes qui se sont manifestées à la suite de ce mail ont été inscrites. Les dossiers sont parfois très longs à arriver ou arrivent à la reprise des cours.

Il reste cependant encore des points à améliorer pour aider au travail administratif :

- **compléter soigneusement vos coordonnées personnelles.** Pour établir vos licences, nous avons besoin de votre nom de naissance même s'il est identique à votre nom usuel, de votre date de naissance. Ecrivez lisiblement votre adresse mail, les numéros de téléphone.
- **joindre les 3 documents demandés** avec votre règlement. N'hésitez pas à les pointer avant de cacheter votre enveloppe.
- **lire le document intitulé « Consignes et Informations »** : vous y trouverez une mine de renseignements qui répondront à vos questionnements (date de reprise des cours, validation de votre inscription...).

S'agissant des « attestations-factures », nous vous avions informé, en juin, que des mutuelles pouvaient prendre en charge une partie des coûts liés à la pratique d'une activité sportive, en joignant une liste non-exhaustive des mutuelles et les conditions de remboursement. Nous avons reçu 130 demandes d'attestations cette année (81 la saison dernière). **Ne la demandez que si vous en avez besoin.**

- il a fallu établir **des listes d'attente pour les cours de Pilates du lundi, du mardi et du mercredi**. Le lundi, en particulier, et le mercredi restent des cours très demandés.

L'effectif des cours de Pilates est limité à **22 personnes**. Les personnes qui s'inscrivent à un cours de Pilates doivent fréquenter les séances **avec assiduité** compte tenu de la progressive difficulté des exercices. Au vu de l'absentéisme constaté la saison dernière, l'éducatrice recense les présents au début de chaque cours : au moment des réinscriptions 2026-2027, l'équipe tiendra compte d'une certaine régularité de votre présence aux cours.

- mais aussi des **listes d'attente pour les cours de « Gym douce » du lundi et du jeudi**.

Pour la première fois, il nous a fallu **proposer d'autres créneaux horaires** à des adhérents inscrits sur liste d'attente. Toutes les personnes concernées ont accepté la proposition qui leur a été faite et/ou se sont inscrites à d'autres cours et/ou sont revenues à leur cours initial. Un rappel : **vous êtes prioritaire uniquement dans le cours où vous étiez inscrit la saison précédente** et ce jusqu'à la date indiquée sur le dossier (27 juillet cette année).

Comme beaucoup de clubs, nous proposons **des cours à l'essai**, qui ont été mieux maîtrisés cette année. Les dossiers d'inscription ont été récupérés d'une séance à l'autre.

- **La Fête de la Ville et des Associations** a eu lieu le **samedi 6 septembre 2025**. Nous avions déjà 296 inscrits. Les cours de Gym Douce du lundi et du jeudi matin étaient complets. Le cours de Renforcement musculaire du jeudi matin également. Je ne parle pas des cours de Pilates ! Nous avons vécu un raz-de-marée, notre café à peine pris.

- Afin d'établir vos licences, l'enregistrement des adhésions auprès de la Fédération a débuté début octobre. C'est un lourd travail malgré une nette amélioration de l'outil. C'est la Fédération qui vous envoie votre licence, l'assurance et le reçu fiscal. **Ne négligez pas ce mail !**
- Le Semi-Marathon a eu lieu le **dimanche 14 octobre**. Un grand merci aux 11 personnes (signaleurs, ravitailleurs, remise de dossards) qui ont donné de leur temps.

Pour les inscriptions 2026-2027, respectez la date de retour des dossiers. Certains nouveaux adhérents sont venus, à la Fête de la Ville et des Associations, avec un dossier téléchargé, alors qu'ils pouvaient nous l'adresser dès le 3 août.

Le rapport moral de la saison 2024-2025 et le rapport d'activité de janvier à novembre 2025 sont adoptés à l'unanimité.

IV - Rapport financier : bilan et compte de résultat de l'exercice 2025 (1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025)

Madame VERHAEGHE-BRETON, Trésorière, commente les documents relatifs au compte de résultats pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

L'excédent s'élève à **+ 7 765,04 €** malgré l'augmentation des dépenses du personnel (salaires et cotisations sociales, indemnités kilométriques, formation). On peut noter la progression des cotisations et du nombre de licences à acheter (**37 490,10 €**). Les produits financiers sont également en nette hausse (**1 601,76 €** au 31/08/2025 pour 1 286,25 € au 31/08/2024). Les honoraires de l'Expert-Comptable sont couverts par les produits financiers. Madame la Trésorière précise que le plafond du Livret Bleu est fixé à 70 000 € (**51 489,27 €**).

Les subventions du Département s'élèvent à un montant de **3 486,00 €** qui correspondent à un reliquat du dispositif « Tremplin Sport » versé en novembre 2024 et à la subvention annuelle de l'Aide au Sport. Cette subvention est d'un montant forfaitaire ; elle est attribuée en fonction du nombre de licences de l'année précédente et des dépenses engagées pour rémunérer des professionnels.

On peut constater le bon état de la trésorerie de la Section de Gymnastique Volontaire, qui est passée de 45 963,10 € au 31 août 2024 à **53 799,57 €** au 31 août 2025.

A la demande de l'Expert-Comptable, l'excédent de 7 765,04 € sera affecté à la ligne « Autres Réserves » lors de l'établissement du prochain budget.

Pour répondre à une adhérente, Madame la Trésorière indique que la ligne « Manifestations » ne correspond pas à des événements à proprement parler.

Le rapport financier de l'exercice 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

V - Projet d'actions et budget prévisionnel de la saison 2025-2026

Madame RENDU présente les projets que l'Association compte mettre en place lors de la saison sportive 2025-2026 :

- ❖ **Reconduction d'un stage de printemps « Equilibre »** : Compte tenu de la demande exprimée par certains adhérents et de la satisfaction des participants au stage proposé en avril 2025, l'association a le projet de renouveler la mise en place d'un stage équilibre. Le programme détaillé et l'horaire des séances doit encore être défini avec Mido qui avait encadré le précédent stage. Au vu du bilan de l'édition de 2025, nous avons l'idée **d'adapter un peu la formule** : pour véritablement accomplir des progrès en équilibre, il faut y consacrer au moins 6 heures. La participation financière restera inchangée (20 €). Dates envisagées : 1^{ère} semaine des vacances de printemps, **du 13 au 17 avril 2026**.

Un adhérent signale que beaucoup d'adhérents doivent alors assurer la garde des petits-enfants ...

- ❖ **Proposer des séances en extérieur la semaine du 6 juillet** : Depuis plusieurs années, les dirigeantes du club réfléchissent à la perspective de proposer, sur inscription, des cours de Gym d'entretien (Renforcement musculaire et Gymnastique douce) en extérieur.

La première semaine des vacances d'été, celle du **6 juillet**, semble la plus commode pour expérimenter une activité en plein air, pour peu que les éducateurs sportifs employés par le club soient disponibles et intéressés.

On envisage de proposer **trois séances de gymnastique en plein air**, dans un parc de la ville. Il faudrait prévoir une solution de repli si le temps l'exigeait. S'agissant des activités dans les parcs et jardins municipaux, nous solliciterons au préalable une autorisation en bonne et due forme de la Mairie.

De même, nous envisageons de proposer, sur inscription, une séance de Marche nordique un peu spéciale, sur un parcours plus long (2 heures 30 et une boucle de 10 km) avec un pique-nique.

Une adhérente demande à ce que ces séances soient prévues en fin de journée pour être accessibles aux personnes en activité.

- ❖ **Conférence publique sur le Sport/Santé** : Ce projet sera construit en partenariat avec la Ville de Bois-Guillaume et son Service des Sports, mais aussi avec le Comité départemental EPGV de Seine-Maritime, en la personne de Monsieur DEMEILLERS, Conseiller de Développement au CODEP.

Aucune date n'est encore fixée, ce projet est envisagé pour le 2nd trimestre de 2026. Cette conférence pourrait être programmée un jour de semaine en début de soirée entre 18h et 20h ou bien un **samedi après-midi**.

Une adhérente indique que l'Institut de Recherches en Activité Physique et santé (IRAPS) pourrait également être un partenaire pour l'organisation de cette conférence.

- ❖ **Formation des dirigeantes pour pouvoir gérer en autonomie le site Internet** : La Présidente et la Secrétaire ne se sentent pas assez à l'aise avec la gestion du site Internet. Elles voudraient maîtriser les procédures pour mettre à jour les informations, créer des articles, insérer des images et des documents PDF. Les dirigeantes ont pris contact avec un organisme de formation. A ce jour, nous attendons de recevoir un programme de formation et un devis détaillé.
- ❖ **Renouveler un pot de fin de saison** : Comme l'année dernière, l'association prévoit d'organiser un pot de fin de saison **fin juin**. Ce qui compte c'est la convivialité, on garde le principe d'apporter chacun quelque chose, le club s'occupant de l'organisation et de l'achat des boissons.

Le projet d'activités 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

VI - Budget prévisionnel de la saison 2025-2026

Madame VERHAEGHE-BRETON présente le budget prévisionnel de la saison 2025-2026 qui s'élève à **42 010 €**.

Pour ce qui concerne les dépenses, la ligne « Personnel » est estimée à **25 900 €** (salaires, charges, indemnités kilométriques). La ligne « Fonctionnement » est une ligne d'ajustement, de manière à présenter un budget prévisionnel en équilibre. En recettes, les produits des adhésions atteignent **40 365 €** (332 adhérents).

Madame la Présidente hésite à demander pour la saison 2025-2026 la subvention « Aide au Sport » au Département. Madame la Trésorière estime que la Section de Gymnastique s'auto-suffit, avec deux années de fonctionnement devant elle. Madame BERCES, Présidente-Adjointe, observe que, sans cette réserve, les animateurs sportifs n'auraient pas pu recevoir leurs salaires pendant la période de la COVID et que l'exercice présentait un déficit.

Un large débat permet aux adhérents de montrer leur désaccord quant à renoncer à la subvention « Aide au Sport » :

- *si elle n'est pas demandée une année, qu'en sera-t-il pour les autres années ?*
- *cela pourrait permettre de faire face à un gros investissement, ou à des frais imprévus, à un contentieux, etc.*
- *d'instaurer la gratuité pour certaines actions (stage de Printemps, par exemple),*
- *de faire un don à une autre association,*
- *de verser une prime de fin d'année aux animateurs sportifs.*

Monsieur BREMAUD, Président du Comité départemental EPGV, encourage la Présidente à se rapprocher de Monsieur DEMEILLERS, Conseiller de Développement au CODEP, et à peser le risque de renoncer à cette demande de subvention. La demande devra impérativement être sollicitée avant le 31 décembre 2025.

Le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté.

Nombre de votants	POUR	ABSTENTION
146	107	39

PERSPECTIVES POUR LA RENTRÉE 2026

- ❖ **Reconduction des cours existants** : Après échanges en Bureau et Comité directeur, les dirigeantes n'envisagent pas d'ouvrir un 5^{ème} cours de Pilates ou un 4^{ème} cours de Gym douce. Les 13 activités proposées par l'association ont trouvé leurs publics : 6 activités le matin (lundi, mardi, mercredi et jeudi), 3 cours l'après-midi (lundi et mardi), 4 cours le soir (lundi, mercredi et jeudi).
- ❖ **Pas de réévaluation des tarifs en vue** : Au vu des réserves de l'association, nous n'avons aucun argument pour augmenter les tarifs demandés lors de l'inscription.
Selon les statuts de l'association, toute augmentation des tarifs doit être votée par les adhérents réunis en Assemblée Générale.
- ❖ **Anticiper le recrutement d'un éducateur sportif pour succéder à Nathalie DUBOT** qui fera valoir ses droits à la retraite en décembre 2026. Il faudra chercher un(e) remplaçant(e) assez tôt dans l'année 2026 et l'avoir trouvé(e), avant l'été 2026 afin que la personne recrutée prenne ses fonctions dès le mois de janvier 2027. Les dirigeantes pourront demander de l'aide au CODEP EPGV qui connaît bien les professionnels intervenant sur les différents territoires.
- ❖ **Réflexion autour de séances de gym pendant les vacances d'hiver 2027** : L'intérêt suscité par la sensibilisation aux gestes de premiers secours en février 2025, nous a montré que les adhérents pouvaient se mobiliser pour quelques séances.
- ❖ **Un stage de printemps, avec un programme plus tonique** : Le programme et le nombre de séances devra être défini avec les éducateurs sportifs, en excluant cette fois la gym équilibre.

VIII – Questions diverses

Les débats et échanges d'idées qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée Générale ne génèrent pas de questions supplémentaires.

IX - Election de la Trésorière (2025-2028)

Les 51 adhérents présents ont été appelés à voter, à bulletin secret, pour élire Madame Valérie LAMISSE-BELIERE, seule candidate. 95 pouvoirs ont été répartis entre eux. Le dépouillement a été effectué par 4 adhérents-asseesseurs.

A l'issue du dépouillement, **Madame Valérie LAMISSE-BELIERE, a été élue. Elle a obtenu 138 voix.**

En remerciement pour le travail accompli au sein de l'association depuis 2022, Madame Christine VERHAEGHE-BRETON se voit remettre une composition florale et est applaudie.

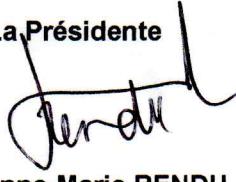
Madame la Présidente remercie à nouveau les participants de leur présence.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 17 heures.

La Secrétaire


Christine SERVAIS

La Présidente


Jeanne-Marie RENDU